

**PROCÈS-VERBAL DE LA 275^e SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL LOCAL DE LA LOCALITÉ DE RADISSON, TENUE
À L'ÉGLISE DES SAINTS-MARTYRS-CANADIENS DE
RADISSON, LE MERCREDI 6 FÉVRIER 2019, À 19 H.**

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

M. Daniel Bellerose, président
M. André Marcotte, conseiller
M. Sébastien Lebrun, conseiller
M^{me} Manon Provencher, présidente suppléante
M^{me} Suzanne Pelletier, conseillère

IL Y A QUORUM

M^{me} Katrine Dallaire, directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Assistent également à la séance, M^{me} Éline Tremblay assistante-trésorière, M. Vincent Forget, directeur du Service de Sécurité incendie, M. Guy Lefebvre contremaître du Service des Travaux publics.

La séance est ouverte par le président, M. Daniel Bellerose, à 19 h.

2019-275-1

Mot de bienvenue — Adoption de l'ordre du jour

**SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON
PROVENCHER, DÛMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER
ANDRÉ MARCOTTE, IL EST RÉSOLU :**

R2019-02-008

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue – Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 16 janvier 2019
3. Correspondance reçue
- 3.1 Correspondance envoyée
4. Approbation de la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et salaires versés
5. **SERVICE DU GREFFE ET LÉGISLATION**
 - 5.1 Adoption de la politique d'utilisation des véhicules municipaux
 - 5.2 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil local
6. **SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
 - 6.1 Décision particulière du Conseil en ressources humaines
 - 6.2 Fin de la période de probation de Mme Annie Juteau
7. **VARIA**
8. **DÉPÔT DE RAPPORTS**
 - Rapport de l'eau potable - Janvier 2019
 - Graphique de consommation - Janvier 2019
9. Responsables de dossiers
10. Période de questions
11. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-275-2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 16 janvier 2019

R2019-02-009 **SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DÛMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, IL EST RÉSOLU :**

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 16 janvier 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-275-3 CORRESPONDANCE REÇUE

Le président informe les personnes présentes de la correspondance reçue.

2019-275-3.1 CORRESPONDANCE ENVOYÉE

Le président informe les personnes présentes de la correspondance envoyée.

2019-275-4 Approbation des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et paies versées

R2019-02-010 **SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DÛMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :**

D'APPROUVER la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et salaires versés, pour 183 429,78 \$ au 31 janvier 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-275-5 SERVICE DU GREFFE ET LÉGISLATION

2019-275-5.1 Adoption de la politique d'utilisation des véhicules municipaux

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson considère important de mettre en place une politique d'utilisation des véhicules municipaux pour l'ensemble des employés et autres usagers autorisés;

CONSIDÉRANT QUE la politique a pour objectif de mettre en place des règles concernant l'utilisation des véhicules que l'employeur met à la disposition des membres du personnel, des membres du conseil local et des autres usagers autorisés;

CONSIDÉRANT QUE la politique a pour but d'assurer une coordination efficace dans l'utilisation des véhicules de la Localité de Radisson;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil local ont pris connaissance de ladite politique et sont en accord avec son contenu,

R2019-02-011

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER ANDRÉ MARCOTTE, DUMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER la politique d'utilisation des véhicules municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-275-5.2

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil local

Les membres du Conseil local ont déposé leurs déclarations des intérêts pécuniaires.

2019-275-6

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

2019-275-6.1

Décision particulière du Conseil en ressources humaines

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire du 11 décembre 2018, par sa résolution R2018-12-160, la Localité de Radisson embauchait l'employé no 284;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson souhaite mettre fin au lien d'emploi avec l'employé no 284,

CONSIDÉRANT QUE la conseillère Suzanne Pelletier demande le vote sur cette résolution,

Vote : 3 pour, 1 contre,

R2019-02-012

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DUMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le préambule en fasse partie intégrante comme si au long reproduit ;

DE METTRE FIN à l'emploi de l'employée no 284 à compter du 7 février 2019 ;

D'AUTORISER la directrice générale de la Localité de Radisson, Mme Katrine Dallaire à verser l'indemnité de fin d'emploi d'usage en semblable matière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-275-6.2

Fin de la période de probation de Mme Annie Juteau

CONSIDÉRANT QUE le 7 août 2018, le conseil local de la Localité de Radisson engageait, par la résolution R2018-08-102, Mme Annie Juteau à titre d'adjointe administrative;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de régie interne n° 312.1 concernant l'embauche et les statuts d'emploi prévoit une période de probation de six (6) mois ainsi que la possibilité de prolonger cette période de probation jusqu'à un maximum de six (6) mois;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'évaluation de rendement faite par la directrice générale, Mme Katrine Dallaire et l'assistante-trésorière, Mme Élane Tremblay, il convient que Mme Annie Juteau s'est acquittée de façon très satisfaisante de l'ensemble de ses tâches et de ses responsabilités,

R2019-02-013

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DUMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER ANDRÉ MARCOTTE, IL EST RÉSOLU :

D'ACCORDER la permanence à Mme Annie Juteau à titre d'adjointe administrative, selon les conditions définies dans la résolution R2018-08-102.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-275-7

VARIA

2019-275-8

Dépôt de rapports

- Rapport de l'eau potable pour le mois de janvier 2019
- Graphique de la consommation de l'eau potable pour le mois de janvier 2019 - La moyenne de consommation pour le mois de janvier est de 435 m³ pour l'ensemble de la population de Radisson.

2019-275-9

Responsables de dossiers

- Le conseiller André Marcotte a participé aux rencontres suivantes :
 - 2 février 2019 : séance de travail sur les priorités et les orientations 2019
 - 4 février 2019 : séance plénière
- Le conseiller Sébastien Lebrun a participé aux rencontres suivantes :
 - 2 février 2019 : séance de travail sur les priorités et les orientations 2019
 - 4 février 2019 : séance plénière
- La conseillère Suzanne Pelletier a participé aux rencontres suivantes :
 - Rencontres diverses concernant le service de garde à Radisson
 - 2 février 2019 : séance de travail sur les priorités et les orientations 2019
 - 4 février 2019 : séance plénière
- La conseillère Manon Provencher a participé aux rencontres suivantes :
 - 29 janvier 2019 : rencontre mensuelle avec la direction et le Service des Travaux publics
 - 4 février 2019 : séance plénière
 - 5 février 2019 : rencontre avec la direction et le Service des Travaux publics

- Le président Daniel Bellerose a participé aux rencontres suivantes :
- 13 décembre 2018 : séance extraordinaire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James par conférence téléphonique
 - 16 janvier 2019 : séance ordinaire du Conseil local
 - 17 janvier 2019 : séance ordinaire de l'Administration régionale Baie-James par Zoom-conférence
 - 17 janvier 2019 : Réunion du comité d'Hydro-Québec et l'Administration régionale Baie-James - Zoom-conférence
 - 22,23,24 et 25 janvier 2019 : Séance ordinaire et atelier de travail du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James à Ouj-Bougoumou
 - 25 janvier 2019 : AGA du Club de motoneige de Radisson
 - 30 janvier 2019 : Conférence téléphonique avec les représentants du Centre d'études nordiques
 - 2 février 2019 : Séance de travail sur les priorités et les orientations 2019
 - 4 février 2019 : Séance extraordinaire de la Corporation de développement économique de Radisson
 - 5 février 2019 : Conférence téléphonique avec le consultant du député d'Ungava
 - 5 février 2019 : Séance plénière du conseil local

2019-275-10

Période de questions

M. Jean-Pierre Berthelot demande des précisions relativement à l'utilisation du gymnase situé au Centre Pierre-Radisson. Également, M. Berthelot demande si la Localité peut acheter une affuteuse pour les patins. Le président informe qu'il en prenait bonne note et que les membres du Conseil local en discuteraient.

M. Michel Côté demande si un suivi a été fait concernant l'évaluation des bâtiments appartenant à Hydro-Québec. Le président informe que des démarches ont été faites avec la firme d'évaluation et que celle-ci procédera à l'évaluation desdits bâtiments.

M. Michel Côté demande si la Localité peut apporter des améliorations au champ de tir situé sur la Route de la Baie-James. Le président informe qu'il est prévu d'améliorer le secteur dès le printemps prochain.

M. Michel Côté questionne le président sur le suivi fait relativement à la course « *Chisasibi Snowmobile Challenge 2019* » prévu le 15 février prochain. Le président informe que l'information a été transmise aux membres du Club de motoneige de Radisson.

2019-275-11

Levée de la séance

R2019-02-013

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DUMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER ANDRÉ MARCOTTE,

IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 19 h 54.

Daniel Bellerose
Président
Localité de Radisson

Katrine Dallaire
Directrice générale
Localité de Radisson

Johanne Lacasse
Directrice générale
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James